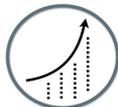


**COMPRENDRE LA FISCALITE D'UNE ASSOCIATION CULTURELLE**

14 heures - 780 €



à distance



9/10 satisfaction



GESTION

Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

**PUBLIC**

Administratrice/administrateur, comptable d'une structure de spectacle vivant - Directrice/directeur artistique - Intermittent du spectacle - Toute personne chargé/e de la gestion de la structure.

**PRE-REQUIS**

Etre en charge de la gestion d'une structure de spectacle vivant.

**OBJECTIFS**

- Connaître les particularités du régime fiscal d'une association de spectacle vivant
- Comprendre son impact tant financier que pratique
- Acquérir les notions essentielles en matière de TVA et maîtriser les spécificités du spectacle vivant

**CONTENU DÉTAILLÉ** - mis à jour le 18/05/2022

Les principes généraux du droit fiscal

L'association loi 1901 - rappels utiles :

- Définition de la non lucrativité
- Des principes à la réalité des activités

L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations :

- La gestion désintéressée
- Les critères cumulatifs
- La situation des administrateurs des associations de spectacle vivant

La règle des 4 P :

- Produit-Prix-Public-Publicité
- Tableau de synthèse

Les exonérations spécifiques :

- Six manifestations annuelles
- Activités commerciales accessoires

La procédure de rescrit fiscal :

- Analyse du questionnaire prévu par l'administration fiscale

Les diverses impositions et leurs enjeux :

- Impôts commerciaux
- Taxe sur les salaires
- Les particularités : franchises – exonérations de TVA spécifiques

TVA - quelques principes

- Mentions requises sur les factures
- Exclusion du droit à déduction
- Les taux applicables
- les particularités en matière de billetterie

Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant et la fiscalité

Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat :

- Le questionnaire prévu par l'administration fiscale
- Analyse